

Démonstration. Si le séquent $\Gamma \vdash A$ a une démonstration en déduction naturelle, on montre par récurrence sur la structure de cette démonstration qu'il est démontrable dans le système D' . Toutes les règles de la déduction naturelles sont des règles du système D' , sauf la règle *tiers exclu*. Mais, comme on l'a vu, les séquents de la forme $\Gamma \vdash A \vee \neg A$ sont démontrables dans le système D' .

Réciproquement, en utilisant la proposition 1.7, il suffit de montrer que si le séquent $\Gamma \vdash A$ est démontrable dans le système D' , alors le séquent $\Gamma, \neg A \vdash \perp$ est démontrable en déduction naturelle. On montre, plus généralement, que si le séquent $\Gamma \vdash \Delta$ est démontrable dans le système D' , alors le séquent $\Gamma, \neg \Delta \vdash \perp$ est démontrable en déduction naturelle, où $\neg \Delta$ est l'ensemble formé des négations des propositions de Δ . Cela se montre par récurrence sur la structure de la démonstration de $\Gamma \vdash \Delta$ dans le système D' . Si cette démonstration a la forme

$$\frac{\frac{\pi}{\Gamma \vdash A, A, \Delta'}}{\Gamma \vdash A, \Delta'} \text{ contraction}$$

alors les ensembles $\Gamma, \neg A, \neg A, \neg \Delta$ et $\Gamma, \neg A, \neg \Delta$ sont identiques et donc, par hypothèse de récurrence, le séquent $\Gamma, \neg A, \neg \Delta \vdash \perp$ est démontrable en déduction naturelle. Si cette démonstration a la forme

$$\frac{\frac{\pi_1}{\Gamma_1 \vdash A_1, \Delta'} \quad \dots \quad \frac{\pi_n}{\Gamma_n \vdash A_n, \Delta'}}{\Gamma \vdash B, \Delta'} r$$

où r est une règle du système D' , distincte de la règle *contraction*, alors par hypothèse de récurrence, les séquents $\Gamma_1, \neg A_1, \neg \Delta' \vdash \perp, \dots, \Gamma_n, \neg A_n, \neg \Delta' \vdash \perp$ sont démontrables en déduction naturelle. D'après la proposition 1.7, les séquents $\Gamma_1, \neg \Delta' \vdash A_1, \dots, \Gamma_n, \neg \Delta' \vdash A_n$ le sont également. En utilisant la règle de déduction naturelle homologue de la règle r de D' , on construit une démonstration en déduction naturelle du séquent $\Gamma, \neg \Delta' \vdash B$ et donc, en utilisant la proposition 1.7 à nouveau, une démonstration du séquent $\Gamma, \neg B, \neg \Delta' \vdash \perp$.

La proposition suivante qui est l'analogue, pour le système D' de la proposition 1.6.

Proposition 1.13 (L'affaiblissement)

Si le séquent $\Gamma \vdash \Delta$ est démontrable dans le système D' alors c'est également le cas des séquents $\Gamma, A \vdash \Delta$ et $\Gamma \vdash A, \Delta$.

Démonstration. Par récurrence sur la structure de la démonstration de $\Gamma \vdash \Delta$.